

FAITS DIVERS

Elle lui mord l'oreille
il lui casse une dent

Mardi soir, les policiers sont intervenus dans le quartier de Recouvrance, afin de mettre fin à une rixe conjugale. Pour un motif futile – la préparation d'un repas –, le ton est monté dans le couple. La femme a mordu son compagnon à une oreille et l'homme a décoché un coup au visage de sa belle, lui brisant une

dent, sans qu'il soit établi qui a porté la première estocade. Placé en garde à vue, l'auteur du coup, âgé d'une trentaine d'années, a été présenté au parquet, hier. Il est placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rendre au domicile conjugal, jusqu'au 3 novembre, date de son jugement devant le tribunal.

Le scootériste transportait du cannabis

Lors d'un contrôle routier effectué mardi en fin d'après-midi, avenue de Tarente, à Bellevue, les policiers ont interpellé un scootériste qui n'avait pas respecté un feu.

Cet homme de 41 ans avait en sa possession 100 g de cannabis, une balance de précision, ainsi

qu'une somme de 130 €.

Il aurait admis qu'il voulait vendre le cannabis mais aurait nié que l'argent, qui a été saisi, provenait d'une précédente transaction. À l'issue de sa garde à vue, le quadragénaire a reçu une convocation devant un magistrat.

SOCIAL

Comptes de l'hôpital.

Sud Santé tire la sonnette d'alarme

Le montant du déficit prévisionnel du CHRU s'élève à 8,7 M€ pour 2014. Plan d'économie oblige, l'ARS (Agence régionale de santé) a demandé à la direction de trouver des pistes de réorganisation et d'ajustements de charges.

Depuis, Sud Santé Sociaux ne cache pas son inquiétude (notre édition de samedi). Hier, le syndicat s'est réuni en assemblée générale et a informé le personnel sur ce qui, selon lui, se tramait. Les délégués parlent ainsi d'un gel de 168 postes « qui masquerait en fait

un plan social déguisé ».

Ils craignent « une mutualisation des moyens qui entraîneraient des mobilités internes importantes » et s'inquiètent également pour « l'avenir de la crèche hospitalière qui, faute de faire le plein, pourrait être remise en cause ». Hier, ils ont lancé un appel du pied aux autres syndicats. Ils ont ensuite décidé d'attendre le comité technique d'établissement, programmé le 23 septembre, « pour avoir toutes les cartes en main avant de lancer une quelconque action ».

BREST EXPRESS

Chutes. Bretagne équilibre veille

Dans le cadre du programme « Bretagne équilibre », piloté, coordonné et financé par la Carsat, le Clic et l'ORB proposent, dès la fin septembre, deux ateliers Équilibre. Ceux-ci se déclinent en une dizaine de séances et sont animés par les fédérations sportives Siel bleu et EPGV. Ils s'adressent à des personnes âgées de plus de 65 ans. Premier atelier en centre-ville, au patronage laïque Guérin (1, rue Alexandre-Ribot), tous les mercredis, de 9 h à 10 h. Première séance le mer-

credi 24 septembre. Un second atelier dans le quartier de Lambézellec, au centre social Les Amarrés (4, rue Messager), tous les mardis, de 10 h à 11 h. Première séance le mardi 23 septembre.

Une réunion d'information en présence des animateurs d'ateliers et le Pact-HD 29 se déroulera mardi, à 14 h 30, au Clic (253, rue Jean-Jaurès). Renseignements et inscriptions auprès de l'Office des retraités de Brest, au 02.98.80.30.03.

Partners in crime. Start-ups cherchent compétences

Afin d'offrir aux porteurs de projet la possibilité de trouver des collaborateurs compétents et motivés, la Cantine numérique organise, pour le 25 septembre à 18 h, un « Partners In crime », véritable foire aux projets et aux compétences. Étudiants, porteurs de projet, développeurs designers, ingé-

nieurs, gestionnaires et commerciaux sont invités à participer à l'événement. Date limite d'inscription pour les porteurs de projet : le jeudi 18 septembre. Les apporteurs de compétences peuvent, quant à eux, s'inscrire jusqu'au mardi 23 septembre. Gratuit, sur inscription. Contact : tél. 02.98.01.65.83.

À SAVOIR

Soutenance de thèse. Vendredi, à 9 h, à l'École navale, Pierre-Luc Delafin soutiendra une thèse de doctorat sur le sujet suivant : « Analyse

de l'écoulement transitionnel sur un hydrofoil. Application aux hydroliennes à axes transverse avec contrôle actif de l'angle de calage ».

Le Télégramme à votre disposition

► LE KERICH'N - Pub breton bar

79, rue Paul-Masson - BREST - Tél. 02.98.44.48.72

► PIZZA ET TRADITION - Restaurant ouvrier et pizzas à emporter

49, route de Paris - BREST - Tél. 02.98.02.20.00

Nouveau hamburger - Ouvert 7 jours/7

► LE CHEVALIER DE L'AUBERLAC'H - Restaurant

5, rue Mathurin-Thomas - PLOUGASTEL-DAOULAS - Tél. 02.98.40.54.56

Ouvert du mardi au dimanche midi.

► BRAISE PIZZA - Pizzeria

89, rue de Gouesnou - BREST - Tél. 09.81.83.35.43

Ouvert du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h et de 18 h 30 à 22 h, le dimanche de 18 h 30 à 22 h.

Unicef. S'unir pour les enfants

L'Unicef intervient dans 120 pays en développement afin de soutenir l'accès à l'éducation des enfants. Dans le Finistère, 125 bénévoles se mobilisent pour faire connaître ses actions.



Gilbert Crenn est le président du comité départemental de l'Unicef.

L'Unicef international, agence de l'Onu fondée en 1946, intervient dans 120 pays de l'hémisphère sud, afin d'assurer santé, éducation, égalité et protection à chaque enfant. Comme toutes les grandes organisations non gouvernementales (ONG), l'Unicef est présente sur les grands théâtres humanitaires, comme actuellement en Syrie ou en Centrafrique, et mène d'importantes actions de fond, principalement pour la scolarisation et le respect des droits des enfants. Pour ce faire, l'Unicef s'appuie sur des comités locaux qui assurent des collectes de fonds et des actions de sensibilisation des publics à ses missions à l'international.

Appel à la mobilisation

Dans le Finistère, ce sont 125 bénévoles qui s'activent tout au long de l'année. Ces volontaires inter-

viennent auprès des écoles du département, à raison d'une centaine de classes par an, et organisent, avec la participation d'associations locales, des manifestations caritatives pour mobiliser toujours plus de moyens au profit des enfants. En cette période de rentrée, le comité départemental lance un appel au bénévolat, afin de renforcer ses équipes. « Chacun peut apporter sa contribution, selon ses envies et ses disponibilités », confie Gilbert Crenn, président du comité 29, tout en précisant que « la formation est assurée ».

Chaque euro compte

S'il se veut rassurant, c'est que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. « Un engagement à l'Unicef peut se matérialiser par quelques demi-journées dans l'année, jusqu'à plusieurs heures par

semaine, pour les plus mobilisés ». Gilbert Crenn fait également appel aux associations qui souhaiteraient organiser des événements au profit de l'Unicef (concerts, repas, tournois sportifs...) mais aussi aux entreprises, « en particulier auprès des PME », qui peuvent apporter un soutien financier à l'ONG et sensibiliser leurs personnels aux causes défendues par celle-ci.

Le président de l'association en convient : « Les préoccupations de l'Unicef semblent parfois éloignées pour nos concitoyens ». Il souligne, toutefois, que chaque euro est important. Pour 100 € collectés en France, ce sont 833 enfants qui pourront être vaccinés contre la poliomyélite en Afrique centrale.

▼ Contacts

Tél. 06.99.42.63.64;

courriel, unicef.brest@unicef.fr

Conférence. Enfants et tabagisme passif

Mardi, à Guipavas l'association Respire propose une conférence sur les risques liés au tabagisme passif chez les jeunes enfants. Rencontre avec le docteur Pierrick Cros, pneumo-pédiatre au CHRU Morvan et principal intervenant de la conférence.



François Léon, président de l'association Respire, et le docteur Pierrick Cros, pneumo-pédiatre au CHRU de Brest.

> En quoi le tabagisme passif est-il particulièrement nocif chez les jeunes enfants ?

Il constitue un facteur aggravant de certaines pathologies et ce, dès la grossesse. Une femme enceinte exposée aux fumées des autres ou qui maintient, même en la diminuant, sa propre consommation encourt le risque d'un accouchement prématuré ou de malformations du fœtus. Après la naissance, les plus petits sont extrêmement sensibles à l'inhalation passive du tabac et peuvent développer des allergies ou de l'asthme. Moins évident mais la science a prouvé qu'élever un enfant en bas âge dans une atmosphère enfumée provoque également otites, caries, hypertension ou risques anesthésiques.

> Dans les cas les plus extrêmes, les séquelles peuvent-elles être graves ?

Elles peuvent même être tragiques. Des études montrent que le tabac est un des principaux facteurs déclencheurs de la mort subite du nourrisson.

> Quelles précautions faut-il alors prendre pour prémunir les plus jeunes d'un tel danger ?

S'abstenir de fumer en présence de l'enfant. Mais cela ne s'arrête pas à cette simple recommandation de bon sens. Il faut absolument fumer à l'extérieur et à l'écart des enfants. Dans un milieu clos, un fumeur passif ingère l'équivalent d'une cigarette pour trois cigarettes allumées

autour de lui. Pire, et cela est très méconnu : il est possible de retrouver des traces de nicotine jusqu'à sept semaines après la dernière consommation de tabac dans une pièce fermée. Il n'est donc pas suffisant de fumer à la fenêtre ou dans une autre pièce que son enfant. Fumer dans sa voiture hors de la présence de l'enfant constitue aussi un danger, même après ventilation de l'habitacle, car les résidus de fumée s'incrusteront sur toutes les matières, qu'elles soient textiles, plastiques ou métalliques.

▼ Pratique

Conférence du docteur Pierrick Cros, mardi, à 18 h, salle Jean-Monnet, à Guipavas. Entrée libre. Contact : tél. 02.98.02.51.83.